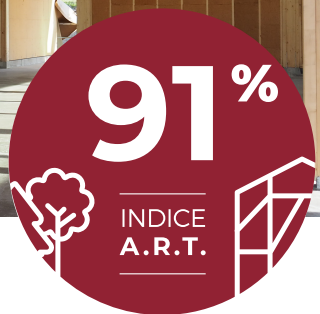


L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. Recyclerie de PREVAL



Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire*.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 91 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage PREVAL (25)

Typologie du bâtiment Recyclerie

Année de construction 2021

Budget total du projet 1,5 M€

Surface totale 702 m² de surface plancher

Mode constructif Mur ossature bois et charpente lamellé collé

Produits en bois massif

- Ossature en bois : 80m³
- Charpente lamellé collé : 120m³
- Menuiserie : 8m³

ACTEURS DU PROJET

AMO Territoire Ingénierie (25)

Architecte Architecte Paillard Archi & Co (Pontarlier - 25)

Bureau d'étude Perrin et Associés (Orchamps-Vennes - 25)

Scierie RHD (Fournets-Luisans- 25)

Constructeur Boillod (Orchamps Vennes - 25)

Accompagnement

Association départementales des Communes forestières du Doubs

FIBOIS Bourgogne-Franche Comté



D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

208

DE BOIS
MIS EN ŒUVRE
SUR CE PROJET

204 m³ de bois local*

4 m³ de bois français

4 m³ de bois étranger



D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

6

ENTREPRISES
MOBILISÉES POUR LE
LOT BOIS DE CE PROJET

6 locales*

0 française

0 étrangère

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

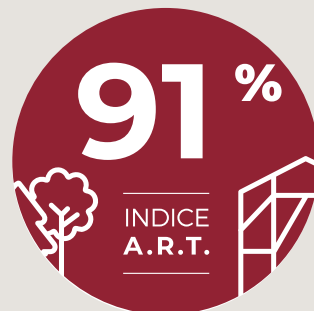
LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET



1,3M €
investis pour ce projet



527K € INVESTIS pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **40 %** de l'investissement total.



480K €
DIRECTEMENT INJECTÉS

dans l'économie du territoire
(soit **91%** du montant investi dans le lot bois)
liés à l'activité :



Des entreprises bois titulaires du marché **362K €**
Des sylviculteurs et 1^{er} transformateurs **101K €**
De la valeur tutélaire du carbone stocké et évité **17K €**

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement

169K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

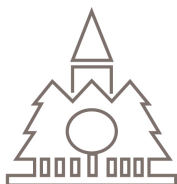
Cette valorisation du bois dans votre projet a également un **impact social et environnemental** :

4,2 EMPLOIS
de la filière forêt bois
créés ou maintenus
sur le territoire
pendant 1 an.



376,6 t
DE CO₂ stockées et évitées,
soit l'émission carbone annuelle
de 51 de vos concitoyens.

5,6 ha
DE FORÊTS
LOCALES/FRANÇAISES
gérées durablement pendant 80 ans.



Communes forestières
Bourgogne Franche-Comté

Pour toute information complémentaire,
contactez-nous :

Communes forestières de Bourgogne
Franche-Comté
Maison de la Forêt et du Bois - 20 rue
François Villon - 25041 -Besançon
Cedex - 03.81.41.26.44
bourgognefranchecomte@communesfo
restieres.org

Réalisé avec le soutien de :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

